

Je vous informe que le tribunal de Shenzhen a programmé la première audience du procès pour le Vendredi 21 Février 2025. Étant donné le grand nombre de personnes impliquées, l'audience se déroulera à huis clos.

À ce propos, nous souhaitons vous rappeler que la clôture des dossiers des plaignants que notre cabinet représente, se fera le Jeudi 20 Février 2025.

Veillez noter qu'après cette date, nous ne pourrons plus accepter de nouveaux dépôts afin d'assurer la bonne organisation de la mission qui nous a été confiée. Nous vous serions reconnaissants de nous faire parvenir tout document manquant dans les plus brefs délais.

Pour les personnes que nous n'avons pas pu joindre, nous vous conseillons de nous indiquer vos disponibilités en réponse à ce courriel.

Pour ceux dont le dossier est complet, nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous garantissons notre professionnalisme pour ce mandat. Nous tenons à vous exprimer nos salutations les plus sincères.

NB: Ce courriel n'est pas nominatif et vous n'êtes pas tenu de répondre.

Cordialement, **Maître Jing LIU**